

La législation hongroise n'oblige pas les autorités à nourrir les personnes majeures retenues dans les zones de transit. Les adultes déboutés de leur demande d'asile ne reçoivent pas de nourriture gratuite, car elles sont considérées comme immigrants clandestins

Le 15 mars, la Cour a de nouveau ordonné au gouvernement hongrois de donner de la nourriture à tous les migrants en détention dans la zone de transit à la frontière méridionale de la Hongrie . . .

[Lisez la suite gratuitement.](#)

Inscrivez-vous et suivi l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)